

Quelques actions menées en 2013

Contractualisation

Un travail est en cours, en collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (CEN), pour la mise en place du pâturage sur la pelouse calcaire des Beustiau à Givry.

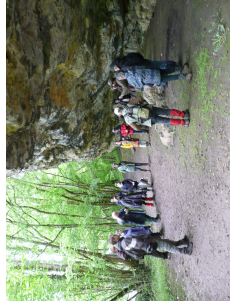
Suivis scientifiques

Depuis 2010, un comptage de l'avifaune des falaises est effectué par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) de l'Yonne. Le nombre d'espèces d'oiseaux (46 espèces) et leurs effectifs (256 oiseaux) sont constants par rapport à 2010, mais en recul par rapport à 2011.

Le suivi des populations de chauves-souris, effectué par la SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Autun), a montré une augmentation des effectifs.

Information - sensibilisation

3 projets pédagogiques scolaires se sont déroulés au cours de l'année scolaire 2012-2013, dont un est toujours en cours avec l'école de Givry. Le thème du projet pour cette dernière est "Etude d'un écosystème : la pelouse calcaire". A Irancy, le thème choisi était "A la découverte de l'arbre" et à Arcy-sur-Cure "Que deviennent les feuilles mortes ?".



Lors de la Fête de la Nature à Arcy-sur-Cure, organisée par le comité des fêtes le 25 mai, une balade naturaliste s'est déroulée sur le site Natura 2000. Environ une quinzaine de personnes ont participé à cette balade.

Pour en savoir +



Site Internet Natura 2000 en Sud Auxerrois :

<http://sud-auxerrois.n2000.fr>

Site Internet de la DREAL Bourgogne :

<http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/preservation-et-gestion-des-r123.html>

Site Internet du Ministère de l'écologie :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/Natura-2000_2414-.html

Contacts

Communauté de communes entre Cure et Yonne

Claire ANDRIEUX - Animatrice Natura 2000

25, rue du général de Gaulle - 89270 VERMENTON

Tél : 03 86 81 50 67 - Email : natura.ccecy@orange.fr



Abonnement gratuit. - Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros du bulletin d'information du site Natura 2000 "Yonne et Cure" par voie postale ou email, faites-le nous savoir en nous envoyant vos coordonnées.



Avec le soutien financier de :



La lettre

site FR 2600974

« Yonne et Cure »

Natura 2000 en Sud Auxerrois

N°1 - Septembre 2013

Sommaire

Edito

Cette première lettre se veut un outil de communication sur le site Natura « Pelouses et forêts calcaïques des coteaux de la Cure et de l'Yonne ».

Elle vous permettra de découvrir son histoire, ses objectifs et ses réalisations.

Elle est destinée à tous les acteurs qui œuvrent pour la préservation de ce site : élus, gestionnaires, propriétaires, agriculteurs ou simples usagers. Nous avons tous un rôle dans la préservation de ces milieux fragiles qui font la richesse de notre territoire.

La règle de Natura n'est pas la contrainte mais l'engagement volontaire de chacun. La signature d'une charte de préservation des milieux est un engagement fort et je souhaite que vous soyez nombreux à y adhérer.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Olivier BERTRAND

Président du comité de pilotage du site Natura 2000

Vice-président en charge du tourisme, CCECY

La directive "Oiseaux" (1979) (modifiée en 2009)

Elle vise la conservation à long terme de toutes les espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne. Son application crée des Zones de Protection Spéciale (ZPS).

La directive "Habitats, Faune, Flore" (1992)

Elle établit un cadre pour les actions communautaires de conservatoire de certaines espèces de faune (autre que les oiseaux) et de flore sauvages ainsi que d'habitats naturels présentant certaines caractéristiques. Son application crée des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).



Le réseau Natura 2000 en chiffre (2011)

- Dans l'UE:
- 5 347 ZPS
 - 26 106 ZSC

En France:

- 1 753 sites (11 millions ha, dont 6,9 millions ha domaine terrestre) avec :
 - 1369 ZSC
 - 384 ZPS

Natura 2000 : Késako ?

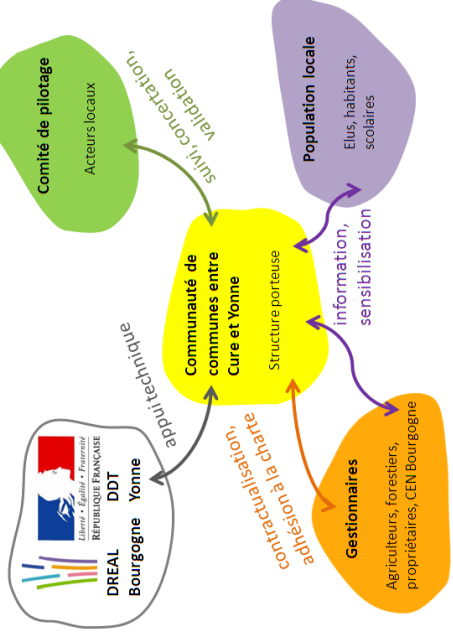
C'est un réseau d'espaces naturels à forte valeur patrimoniale situé sur le territoire européen. Il a pour objectif de préserver la diversité biologique toute en prenant compte les activités sociales, économiques et culturelles locales. Ce réseau est fondé sur 2 directives : la directive "Oiseaux" et la directive "Habitats, Faune, Flore".

Quelle est la démarche ?

La France privilégie une approche contractuelle pour la gestion des sites Natura 2000 pour assurer une large adhésion des acteurs et une réussite sur le long terme.

Cette démarche **concertée** et **volontaire** repose sur **4 piliers** :

- un organe de concertation ou **comité de pilotage** (COPI),
- un document d'orientation et de gestion, appelé **document d'objectifs** (DOCOB),
- un **président élu** parmi les collectivités locales du COPIL, ou à défaut le préfet
- une **structure porteuse** chargée de la réalisation du docob et du suivi de sa mise en oeuvre.



Qu'est-ce que ça change ?

La démarche Natura 2000 est participative et volontaire. Elle n'entraîne pas de contraintes réglementaires. Le seul impact réglementaire concerne certains projets et plan d'aménagements qui sont susceptibles d'affecter notablement les sites Natura 2000. Ceux-ci devront faire l'objet d'une évaluation des incidences avant leur mise en oeuvre.

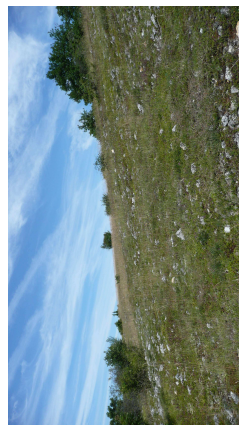
Carte d'identité

Nom du site : "Pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles"
NB : Le nom du site est abrégé par "Yonne et Cure"
 Désigné au titre de la directive "Habitats, Faune, Flore".
Superficie : 1564 ha
Communes : Annay-la-Côte, Arcy-sur-Cure, Cravant, Fontenay-près-Vézelay, Girolles, Givry, Irancy, Lucy-le-Bois, Mailly-la-Ville, Mailly-le-Château, Merry-sur-Yonne, Précly-le-Sec, Saint Moré, Voutenay-sur-Cure

Nombre d'habitats communautaires : 11

Nombre d'espèces communautaires : 5

En savoir + : une plaquette de présentation du site plus complète est disponible dans les collectivités concernées et sur le site internet (<http://sud-auxerrois.n2000.fr>)



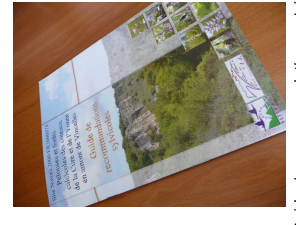
Pelouse calcicole à Voutenay-sur-Cure

Historique

- 16/11/2001 : Désignation du site en site d'importance communautaire (SIC) par l'Union européenne
- 2001 : Validation du DOCOB par le COPI
- 2006 : Actualisation du DOCOB
- 29/05/2006 : Désignation de la Communauté de communes entre Cure et Yonne (CCECY) comme structure animatrice du site.
- 2008 : Aménagement du site du Saussois (pose de barrières et d'un panneau d'informations)
- 2009 : Aménagement d'une grille pour la mise en défens d'une cavité et adaptée au passage des chauves-souris à Arcy-sur-Cure
- 26/04/2010 : Signature de l'arrêté ministériel désignant le site en ZSC
- 2011 : Parution du guide de recommandations sylvoicoles
- 04/2012 : Création du site internet "Natura 2000 en Sud Auxerrois" (<http://sud-auxerrois.n2000.fr>)
- 05/2012 : Inauguration du sentier d'interprétation "Les Fleurs Boudin" à Mailly-la-Ville
- 29/03/13 : Approbation par arrêté préfectoral de la charte Natura 2000



Barrières au Rochers du Saussois



Guide de recommandations sylvoicoles



Panneau d'accueil Sentier des Fleurs Boudin